

FACTURE N° 4120347

N/REF : 11/12/2024 15H18 C:024920 I:30131

MME RAMBAUD

V/Email reçu le Mercredi 11/12/2024 à 15H18

**29 RUE MARBEUF
38100 GRENOBLE**

SELON DEVIS N° 4120025

IMMEUBLE : LE 29 MARBEUF
29 RUE MARBEUF
38100 GRENOBLE

Fontaine, le 30 Décembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 29 MARBEUF MME RAMBAUD 04 76 96 35 28

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 4120025 du 11/12/2024 d un montant de
237,74€ TTC

Donneur d'ordre : Mme V RAMBAUD

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE MME RAMBAUD
REPLACEMENT DU GROUPE DE SÉCURITÉ ET LE RÉHAUSSER
CRÉATION D'UNE ÉVACUATION POUR LE GROUPE AVEC POSE D'UNE SIPHONETTE
REMONTER L'ÉVACUATION EN PVC40 SOUS LE LAVABO POUR CRÉER PLUS DE PENTE.
MODIFIER L'ÉVACUATION DE LA MACHINE A LAVER POUR ABAISSER LE SIPHON
CONTROLE ETANCHEITE ET BON ECOULEMENT

NOUS NE PRENONS PAS EN CHARGE LES EMBELLISSEMENTS

NOTRE INTERVENTION DU 17/12/2024 A 13H30 ET DU 19/12

LE CUMULUS N'A PAS DE CONTACTEUR JOUR/NUIT - PREVOIR INTERVENTION
D'UN ELECTRICIEN

OBSERVATIONS : TM TT Email envoyé le 11/12/24 à 11H52

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait
nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de
distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques,

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

FACTURE N° 4120347

réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.

Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous arrivons à déterminer l'origine exacte de la fuite.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	216,13	216,13
	TOTAL H.T.		216,13
	T.V.A. a 10,00%		21,61
	TOTAL T.T.C.En EURO		237,74

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN

Règlement par cheque à réception de facture